

3<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix « Label Intégration 2015 »

## Savante alchimie de forces partenaires mais surtout « l'affaire de tous » !



Belle assistance, mardi dernier, au Cnip, pour la cérémonie de remise des prix « Label Intégration 2015 », dont c'était la 3<sup>e</sup> édition organisée en étroite collaboration avec l'Office de l'Assurance Invalidité. Grâce à des intermédiaires musicaux du groupe de jazz « Silky Way Trio », la cérémonie, placée sous la conduite de Willy Revel, s'est déroulée dans un beau climat volontariste au bénéfice des apprenants en quête de réhabilitation et de réadaptation professionnelle. « La réussite professionnelle de nos apprenants est notre soleil ! » a déclaré, en ouverture, le directeur du Cnip, François Jaquet.



Non, la vie n'est pas un long fleuve tranquille... C'est en ces termes que Willy Revel, responsable de cette formation au sein du Cnip, a débuté son propos. « *Le Cnip - Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle* -, c'est le pont permettant de traverser le fleuve de cette période difficile! »... Pour preuve du bien-fondé de cette démarche, sur 23 stages organisés, 9 ont débouché sur un emploi.

Sylvia Locatelli, chargée de mission auprès du Secrétariat général du Département de l'économie et des affaires sociales de Jean-Nat Karakash, se réjouit de cette alchimie qui, forte d'un climat de confiance réciproque, débouche sur un magnifique partenariat, au sein duquel les entreprises occupent une place majeure pour ces personnes en difficultés. « *La réintégration professionnelle est une priorité du Conseil d'État!* » et il s'agit dès lors de repenser l'entier de la démarche en plaçant l'individu au centre pour en faire un acteur de sa réinsertion.

Pour l'assurance invalidité, Jean-Philippe Ruegger, président de la Conférence suisse des offices AI, a clairement exposé les progrès réalisés au fil des révisions de la loi depuis le début des années 2000 pour démontrer le succès de ces diverses opérations.

« *La réadaptation est au centre de l'assurance invalidité. La réintégration porte toujours la signature d'un employeur...* » a-t-il déclaré haut et fort devant ce parterre d'entrepre-

neurs engagés dans la réinsertion. Nouvel élan et prochaine révision, dirigée vers les jeunes en particulier!

Le témoignage de Stéphane Ravier, initialement boulanger au sein de l'entreprise Jowa, qui, à cause d'une forte allergie, a dû l'interrompre définitivement. Après un stage d'observation-orientation au Cnip, il s'est dirigé vers le contrôle qualité pour, finalement, revenir aux sources, en trouvant un emploi de « contrôleur en sécurité sanitaire » à Migros-Centre de Marin. Le propos de M. Ravier a apporté cette touche d'émotion qui manquait quelque peu jusque-là, complété par celui d'Armonie Baur, sa responsable, qui a largement souligné la forte motivation de cet apprenant qui mérite ainsi cette belle récompense professionnelle!

Enfin, le palmarès... Vingt-sept entreprises étaient concernées, toutes n'étaient pas représentées mardi soir. Une seule entreprise du Val-de-Travers, fidèle à sa philosophie, Baud Industries Suisse SA

des Verrières. Les nominées... La médaille d'or va à Nivarox-Far SA, Le Locle; l'argent à Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane, et le bronze à Cornu & Cie, La Chaux-de-Fonds. Ajoutons encore un prix spécial à l'entreprise Cloos Electronic Sàrl, Le Locle, et un coup de cœur pour l'entreprise BBN SA, Bôle.

Mais, la palme revient à toutes ces entreprises qui, tant la cause mérite d'être encouragée, devraient être rejointes par nombre d'autres encore!